

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 6 juillet 2023
Saint-Aubin - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Alain DIEBOLT

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 62
Nombre de procurations : 15
Nombre de votants : 77
Date de la convocation : 29 juin 2023
Date de publication : 13 juillet 2023

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	BERNARDIN Daniel	BREMOND Gabriel
MICHAUD Dominique	CHEVAUX Bruno	RIOTTE Christine
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	ROBERT Jean-Claude	CHAPIN Jean-Paul
DAUBIGNEY Jean-Michel	LACROIX Olivier	JEANNEROD Georges
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	DIEBOLT Alain
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	PANNAUX Joël
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	HENRY Micheline
SOLDAVINI Grégory	CHAUTARD Christophe	GUIBELIN Hervé
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAMPANHET Stéphane	MILLIER Cyril
LEFEVRE Jean-Philippe	CUINET Jean-Pierre	VIVERGE Patrick
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	DEMORTIER-BLANC Catherine	DAVID Françoise
ROY Jean-Yves	DOUZENEL Alexandre	LABOUROT Céline
CROISERAT Jean-Luc	DRAY Frédérique	GRUET Olivier
GUIBELIN Marie-Rose	GERMOND Daniel	SANCEY Pascal
HOFFMANN Maurice	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
LEPETZ Joëlle	GOMET Nicolas	CALLEGHER Aline
MANGIN Isabelle	HERRMANN Nadine	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	LAGNIEN Jacques
STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette	
THEVENIN Héléne	PRAT Hervé	
TRONCIN Dominique	REBILLARD Jean-Michel	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine

Conseillers absents ayant donné procuration

MONNERET Christophe donne procuration à DAUBIGNEY Jean-Michel
GAGNOUX Jean-Baptiste donne procuration à FICHERE Jean-Pascal
PECHINOT Jacques donne procuration à MANGIN Isabelle
MATHIOT Agnès donne procuration à GINDRE Denis
ANTOINE Patricia donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire
BERTHAUD Mathieu donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
DELAINE Isabelle donne procuration à MARCHAND Sylvette
GRUET Justine donne procuration à DRAY Frédérique
HAMDAOUI Ako donne procuration à HERRMANN Nadine
JABOVISTE Philippe donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
MBITEL Mohamed donne procuration à DEMORTIER-BLANC Catherine
MIRAT Maryline donne procuration à CUINET Jean-Pierre
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à JEANNET Nathalie
ROCHE Paul donne procuration à GIROD Isabelle
RIGAUD Fabien donne procuration à CALLEGHER Aline

Conseillers absents non suppléés et non représentés

CALINON Séverine	MATHEZ Christian	GINET Gérard
BONIN Jean-Luc	SAGET Emmanuel	JEANNEAUX Cyriel
PAUVRET Emeric		

Objet : Adhésion à la mission référent déontologue, laïcité et lanceur d'alerte du Centre de Gestion du Jura

Rapporteur : Madame Isabelle MANGIN

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.124-2, L.124-3 et L.452-39,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n°2017-519 du 10 avril 2017 modifié relatif au référent déontologue dans la fonction publique,

Vu le décret n°2017-564 du 19 avril 2017 relatif aux procédures de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte au sein des personnes morales de droit public ou de droit privé,

Vu le décret n°2021-1802 du 2 décembre 2021 sur le référent laïcité,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Jura du 6 mars 2018 décidant la mise en place d'un référent déontologue, laïcité et lanceur d'alerte mutualisé,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Jura du 30 mars 2023 autorisant le Centre de Gestion du Jura à conventionner avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour l'exercice de la mission référent déontologue, laïcité et lanceur d'alerte,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 4 juillet 2023,

La loi n°2016-483 du 20 avril 2016 a consacré la place de la déontologie dans le statut des fonctionnaires et a introduit la mention des valeurs et principes essentiels à la fonction publique : l'impartialité, la neutralité, la laïcité, la probité, l'intégrité et la dignité des fonctionnaires.

Le décret n°2017-519 du 10 avril 2017 oblige les collectivités territoriales à désigner un référent déontologue.

L'article L.124-2 du Code Général de la Fonction Publique prévoit que tout agent public a le droit de consulter un référent déontologue, chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques.

Le Centre de Gestion du Jura a, par délibération du 6 mars 2018, décidé de mettre en place un service de référent déontologue et référent laïcité mutualisé.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, étant non affiliée au Centre de Gestion du Jura depuis le 1^{er} janvier 2023 et bénéficiant jusqu'alors de ce service en tant que collectivité affiliée, peut demander à bénéficier du service déontologie du Centre de Gestion et ainsi établir une convention d'adhésion afin que ses agents puissent bénéficier de ce service.

Cette convention présente notamment les modalités de saisine du référent déontologue, ses missions, les dispositions financières et la durée de la convention.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'ADHÉRER** à la mission référent déontologue proposée par le Centre de Gestion du Jura à compter du 1^{er} août 2023, pour une durée d'un an, reconductible pour la même durée par tacite reconduction,
- **D'APPROUVER** la convention d'adhésion à la mission référent déontologue ci-annexée proposée par le Centre de Gestion du Jura,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ladite convention, qui prendra effet le 1^{er} août 2023, ainsi que tout avenant après avis du Conseil Communautaire.

SCRUTIN	POUR : 77	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 15 PROCURATION(S)	

*Fait à Saint-Aubin, le 6 juillet 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finance
- Pôle Moyens et Ressources/Ressources Humaines
- Centre de Gestion du Jura



Jean-Pascal FICHÈRE.